

	Le Roy Jean-Marie : Né à Langolen le 12 septembre 1895 ; clerc minoré. Mobilisé (service armé) 2^e régiment infanterie coloniale (15 décembre 1914) ; caporal (mars 1915) ; au front, 52^e régiment infanterie coloniale (3 juin 1915) ; sergent (septembre 1915). A pris part aux actions suivantes : -1915 : Champagne (25 septembre) ; - 1916 : Somme (février). Tué le 25 février 1916 à L'Echelle-Saint-Aurin (Somme) dans une reconnaissance. 1°)-Ordre 10^e division infanterie coloniale, n° 37, 28 mars 1916 : « <i>Au front depuis juin 1915. S'était déjà signalé par sa bravoure en septembre 1915. Tombé glorieusement en exécutant une reconnaissance en terrain dangereux.</i> » 2°)-Médaille militaire posthume, 9 juin (J.O. 1^{er} novembre 1920) : « <i>Brave sous-officier. Au front depuis juin 1915, s'était signalé par sa bravoure en septembre 1915. Tombé glorieusement en exécutant une reconnaissance en terrain dangereux, dans la Somme, le 25 février 1916. A été cité.</i> » <i>La Semaine religieuse du diocèse de Quimper et de Léon</i>, n° 11, 17 mars 1916, p. 170, 180 <i>Ordo... dioecesis Corisopitensis et Leonensis</i>, Quimper, imp. de Kerangal, 1917, p. 98 Abbé Pondaven, <i>Livre d'or du clergé</i> [du Finistère], Quimper, 1919, p. 231 <i>La Preuve du sang</i>, Paris, Bonne Presse, 1925, T.II, p. 155 Inscrit sur le monument aux morts communal de Langolen (29) et sur le monument diocésain de l'évêché à Quimper (29).
--	--